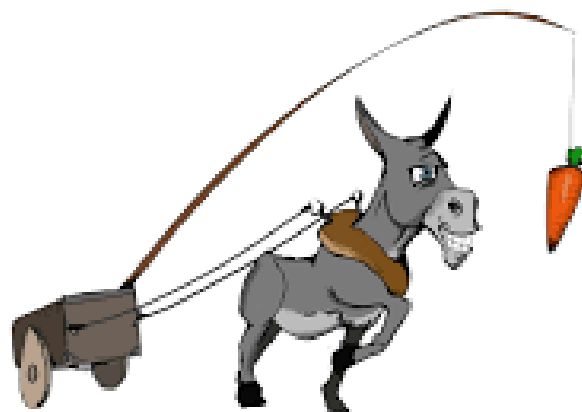


## ***Nous ne sommes pas des ânes, nous n'avons pas besoin de carottes !***

Chèr.e.s collègues,

Pour l'année 2018, le ministère a débloqué 300 000 € pour les enquêtrices et enquêteurs de l'Insee. La direction de l'Insee propose de les réserver à quelques-un.e.s en les redistribuant au moyen d'une prime s'appuyant sur « l'engagement professionnel de l'enquêteur ». Un doux euphémisme pour parler d'une « prime au mérite » qui serait attribuée à un petit nombre d'enquêtrices et enquêteurs en fonction de critères d'évaluation non définis à ce jour mais qui seraient établis au moment de l'entretien professionnel.

Comme si les enquêtrices et enquêteurs travaillaient à la carotte !



**Nos organisations CGT, FO et Sud Insee sont par principe fermement opposées aux primes au mérite.**

Dans tous les aspects de notre action pour l'amélioration des conditions de travail et d'emploi des enquêtrices et enquêteurs, nous nous efforçons depuis des années de privilégier une approche collective du travail. Nous considérons que les enquêtes ménages et l'indice des prix sont le résultat d'un travail collectif qui engage l'ensemble des agent.e.s de la chaîne : de la conception à la collecte. En conséquence une prime au mérite constitue pour nous une mise en concurrence des enquêtrices et enquêteurs totalement contraire à notre approche du métier. Quels que soient les critères de mérite qu'on puisse inventer, il restera une grande part d'arbitraire dans la mesure de ce mérite. Inadmissible !

C'est pourquoi devant la direction, nos organisations syndicales se sont déclarées favorables à ce que les 300 000 euros soient répartis de façon **uniforme à l'ensemble des enquêtrices et enquêteurs.**

Si nous nous félicitons, dans le contexte d'austérité budgétaire actuel, de cette mesure qui permet à tout.e.s les enquêtrices et enquêteurs un gain de rémunération toujours bon à prendre, nous la jugeons toutefois insuffisante, et de plus non pérenne. Nous rappelons que notre revendication plus globale et plus ambitieuse consiste en **une revalorisation substantielle de la grille de rémunération des enquêtrices et enquêteurs qui reconnaisse leur qualification professionnelle.**

**CGT, FO et Sud Insee**